

ADIPANGA (Joseph), Employé au Ministère des Colonies (Boma, Mayumbe, 24.2.1895 - Bruxelles, 14.8.1939). Fils de Baka et de Somme, Maria; époux de Colmadin, Berthe.

Il accompagna le général Collyns, inspecteur d'Etat, au retour de celui-ci en Europe le 15 septembre 1911 et s'installa à Bruxelles où il fonda une famille.

En 1914, il s'engagea, le 4 août, au Corps des Volontaires, et y fit bravement son devoir sous les ordres de Chaltin. Namur tombée aux mains de l'ennemi le 23 octobre, Adipanga qui avait échappé à la captivité avec bon nombre d'entre ses compagnons, s'engagea au 1^{er} régiment des carabiniers avec lequel il combattit jusqu'au 14 octobre 1915. Il passa alors au 2^e régiment de la même arme et y resta en service jusqu'au 9 août 1918. Blessé, il fut le 11 octobre 1917 au quartier général de la 6^e D.A.; il fut licencié lors de l'armistice, invalide de guerre et porteur de huit chevrons de front. Ses loyaux services lui valurent le 10 janvier 1920 d'être appelé au Ministère de la Défense nationale en qualité de messenger temporaire, poste qu'il occupa jusqu'au 31 mars 1922.

Admis au Ministère des Colonies le 1^{er} août 1933, il se vit confier à titre temporaire le poste de messenger à l'Office colonial où l'on n'eut qu'à se louer de sa probité et de sa droiture. Il était toujours en fonction quand il mourut en 1939.

Adipanga avait gardé à l'égard de ses frères de couleur la plus légitime et le plus actif sentiment de solidarité. Il fut longtemps président de l'Union congolaise qui groupait et groupe encore tous les Congolais résidant en Belgique.

D'une vive intelligence, il fut un des premiers à organiser dans le pays au profit d'œuvres, des représentations de danses indigènes et l'enregistrement de la musique bantoue qui les animait. Il suggéra même l'utilisation de thèmes musicaux de l'espèce par nos compositeurs.

Adipanga avait outre ses huit chevrons de front, la Croix de guerre avec palmes, la médaille de l'Yser, la médaille des volontaires combattants, celle de la Victoire, la médaille commémorative du Congo et celle de la guerre 1914-1918.

18 mars 1957.

[J. J.] Marthe Coosemans.

Tribune cong. 30.8.1939. — Arch. Min. Col.